

# DELIBERATION

L'an deux mille neuf, le 30 mars à douze heures, le Comité Syndical du SITPI s'est réuni en l'Hôtel de Ville de FONTAINE, sous la présidence de Monsieur CONTRERAS Yves, Président.

**Présents** : Mrs Ahmed MEITE, Abdallah SHAIK, Yves CONTRERAS, Michel GOIZET, Ali YAHIAOUI.

**Objet** : Approbation du Compte Administratif 2008.

Le Comité Syndical, siégeant sous la présidence de Monsieur Ahmed MEITE , Doyen d'âge, après s'être fait représenter le Budget Primitif de l'exercice 2008 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte administratif dressé par le Président;

- Considérant que Monsieur CONTRERAS Yves, Président, a normalement administré pendant le cours de l'exercice 2008 les finances du Syndicat Intercommunal en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées ou utiles ;

- Procédant au règlement définitif du Budget 2008 propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

SECTION	Résultat de l'exercice précédent (2007)		Part affectée à l'investis.	Opérations de l'exercice 2008		Résultats de l'exercice 2008	Reste à payer 2008	Résultats cumulés de clôture
	DEFICIT	EXCEDENT		Dépenses nettes	Recettes nettes			
Investissement		842 170,79	0,00	609 629,87	204 972,66	- 404 657,21	336 455,65	101 057,93
Fonctionnement		196 463,82	0,00	1 549 126,67	1 686 672,45	137 545,78	00,00	334 009,60
<b>TOTAUX</b>		<b>1 038 634,61</b>	<b>0,00</b>	<b>2 158 756,54</b>	<b>1 891 645,11</b>	<b>- 267 111,43</b>	<b>336 455,65</b>	<b>435 067,53</b>

- Approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2008 soumis à son examen.
- Déclare toutes les opérations de l'exercice 2008 définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à FONTAINE les jour, mois et an que dessus.

Le Président  
**Yves CONTRERAS**